



Communiqué de presse de Marie-Ange MAGNE Députée de Haute-Vienne

Le 13 décembre 2021

Question écrite à Madame la ministre de la Culture Roselyne Bachelot sur les restrictions d'accès aux bibliothèques soumises au passe sanitaire

La députée Marie-Ange Magne a déposé une question écrite à la ministre de la Culture Roselyne Bachelot concernant les restrictions d'accès aux bibliothèques soumises au passe sanitaire.

Depuis cinq mois, les bibliothèques concernées par la mise en place du passe sanitaire connaissent une baisse de fréquentation importante. Il limite à la fois l'accès à un service public, à la culture de proximité, à un lieu central de partage des savoirs et de création de lien social. Cette disposition va à l'encontre du droit d'accès à la lecture et à la culture pour tous, pourtant légitimement considéré comme une priorité nationale de ce quinquennat.

Les dernières études scientifiques démontrent, en outre, que ces lieux ne présentent pas de surrisque identifié de contamination.

Interpellée sur ce sujet par le collectif d'usagers des bibliothèques de Limoges et sensible aux politiques de démocratisation culturelle qui ont toujours guidé son engagement, la députée a par conséquent interrogé la ministre sur la suppression de l'obligation de présentation du passe sanitaire dans les bibliothèques et médiathèques communales et intercommunales.

Voir la question : <https://www.marieangemagne.fr/passe-sanitaire-acces-bibliotheques/>

Madame Marie-Ange MAGNE
Députée de la 3^{ème} Circonscription de la Haute-Vienne
Membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle
budgétaire 33 bis, cours Bugeaud – 87000 LIMOGES
Courriel : deputehautevienne@gmail.com Tél : 05.55.01.61.38